

- Informations à l'initiative du Secrétaire.

Je souhaite vous annoncer l'absence pour une durée indéterminée de la Directrice du CE. Nous ferons tout notre possible pour que l'activité du CE se poursuive dans les meilleures conditions. Le CE sera fermé deux semaines au mois d'août. Toute la billetterie est en vente en ligne. Il en va de même pour les inscriptions.

- Avenants au règlement intérieur.

Les 4 avenants modifiant le règlement intérieur du comité d'établissement sont présentés, dont celui créant différentes sous-commissions nécessaires au développement des activités sociales.

Vote pour tous les avenants :

Avenant n° 1 vote : pour 6 UNSA 2 CFTD 1 CGT 1 FO

Avenant n° 2 vote : pour 6 UNSA 2 CFTD 1 CGT 1 FO

Avenant n° 3 vote : pour 6 UNSA 2 CFTD - abstention 1 CGT 1 FO

Avenant n° 4 vote : pour 6 UNSA 2 CFTD , 1 CGT 1 FO

- Consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'entreprise avec restitution de l'expertise votée sur ce point lors du CE du 27 avril 2017.

Présentation de la synthèse du rapport d'expertise par le cabinet EXPLICITE.

On est passé d'un pilotage par la marge à un pilotage par le coût. C'est le coût complet qui sert maintenant de marqueur de la performance d'I&P. Ce sont les heures affectées à la production qui permettent d'établir ce coût. I&P n'a pas de compte de résultat. Ce sont donc des indicateurs, dont le TAF, le taux standard, la production, les heures de production et les effectifs qui vont permettre de suivre la performance d'I&P.

L'objectif pour I&P est d'être le plus proche possible du coût standard. La question se pose sur les perspectives pour I&P qui n'a pas de trajectoire propre, mais qui suit celle de Réseau dans le cadre du contrat de performance.

Les budgets 2016 pour IGT et les DIIP sont réalisés. Les effectifs sont atteints également. Ce sont donc ces indicateurs qu'il faudra suivre à l'avenir. Les élus restent en attente de l'utilisation du CICE. L'activité de I&P étant liée à celle de SNCF réseau, le contrat pluriannuel a été analysé. L'ARAFER sur ce sujet donne un avis mitigé sur la trajectoire prévue par SNCF Réseau. La question est de savoir si I&P suivra réellement cette trajectoire. La difficulté effectivement est de réaliser une prévision de charge pour plusieurs années.

La commission économique présente son avis, repris en pièce-jointe.

Cet avis est validé par le CE

Vote : pour 6 UNSA 2 CFTD 1 CFTD - contre 1 CGT

Vote sur le bilan économique 2016 au vu des éléments fournis par l'entreprise.

Vote : abstention 6 UNSA 2 CFDT 1 FO - contre 1 CGT

- Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi - 3ème partie : Evolution de l'emploi et des qualifications 2016 I&P

Présentation par M. CANTO-BRANCO. Le bilan emploi a été présenté lors d'un précédent CE. La commission au vu des éléments présentés par l'entreprise dont une baisse des effectifs de 1% donne un avis négatif.

Vote : contre 6 UNSA 2 CFDT 1 FO 1 CGT

- Présentation des résultats de l'étude menée concernant les jeunes collaborateurs cadres I&P.

Par Madame Anne BOUCHER.

Ce document a pour objectif de déterminer une image des jeunes cadres dans l'entreprise et de leurs attentes. C'est l'équivalent d'une enquête allure dédiée.

Comme suite à cette étude un groupe de travail s'est créé avec pour objectif de travailler sur des actions à mener et sur les propositions de développement pour les jeunes cadres.

L'entreprise s'engage mettre en place ces actions dont la rédaction d'un fascicule présentant tous les aspects carrière.

- Présentation de l'évolution de l'organisation au sein des PRI de Lille et Amiens.

Par Emmanuel FERON et Jean-Paul LEVEQUE.

L'ensemble des équipes des PRI ont été associées à la réflexion dans le but de répondre aux enjeux majeurs. Les partenaires ont aussi été sollicités et ils ont émis leurs attentes. Il s'agit de savoir ce qu'il faut faire mieux pour bien travailler.

Il n'y a pas sur les DIIP d'organisation standard. Chaque DIIP doit réfléchir à sa réorganisation. Il n'y a pas au niveau I&P de stratégie globale de fusion de PRI. Le projet Rennes et Nantes a servi d'enseignement. Il n'est pas question qu'un PRI soit absorbé par un autre. L'ancrage géographique est une priorité.

Maintenant aux CHSCT de jouer leur rôle et de veiller à ce que cette nouvelle organisation permette le maintien de la qualité de vie au travail.

- Information sur la nouvelle organisation de la surveillance médicale du travail au cabinet médical de LYON PERRACHE.

Le Docteur Philippe DELATTRE, médecin du travail à temps complet, assurera la surveillance médicale de 1006 agents dont 243 relevant du périmètre du Comité d'Etablissement INGENIERIE en reprenant 60 agents précédemment gérés par le Docteur Gérard LADOUS.

- Questions posées par les élus.

DIGIDOC : Les élus vont continuer à travailler sur le produit et reviendront sur le sujet fin août.

Facilités de circulation : Aucun changement concernant les facilités de circulation.

Demandes de réservations en service : Il y aura une information donnée sur les nouvelles procédures qui seront mises en place sur les Campus La Plaine Saint Denis courant du mois d'août.

Eventuelle relocalisation au Campus Rimbaud : I&P n'est pas concerné.

A Saint Denis, le 6 juillet 2017.

Frédéric STUNER,
Secrétaire du CE I&P

